



Gouvernement fédéral  
Federale regering

LE SECRETAIRE D'ÉTAT À L'INTÉGRATION SOCIALE ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ  
DE STAATSSECRETARIS VOOR MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE EN ARMOEDEBESTRIJDING

**Monsieur le Président,  
Messieurs les Vice-présidents,  
Union des Villes et Communes  
de Wallonie**

**Fédération des CPAS  
Rue de l'étoile, 14**

**5000 NAMUR**

Bruxelles, le 04 mars 2010

N/réf. : PhC/JMJ/JV/ML/2010/827

V/Réf. :rch/ern/tph/10-06 – Votre courrier du 26 février 2010-03-03

Monsieur le Président,  
Messieurs les Vice-présidents

Votre courrier relatif au travail du Service Insertion professionnelle a retenu toute mon attention. Témoin privilégié de l'utilité et du rôle de ce service, je ne peux évidemment que comprendre votre inquiétude suite à la décision prise par le Vice-président et Ministre de l'emploi André Antoine.

De par leurs missions et leur présence sur le terrain, Les CPAS des trois Régions et leurs structures constituent pour nous les partenaires privilégiés pour mettre en œuvre les politiques d'intégration sociale dont j'ai la charge.

C'est la raison pour laquelle j'ai sollicité Mr André ANTOINE, en sa qualité de Ministre de l'emploi, lui demandant de revoir sa décision afin de permettre à ce service de poursuivre les missions qui lui sont assignées.

Vous souhaitant bonne réception du courrier que j'adresse ce jour au Ministre André ANTOINE, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Vice-présidents, l'expression de ma considération distinguée.

  
**Philippe COURARD**

Copie : courrier adressé à Mr André ANTOINE



Gouvernement fédéral  
Federale regering

LE SECRETAIRE D'ÉTAT À L'INTÉGRATION SOCIALE ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ  
DE STAATSSECRETARIS VOOR MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE EN ARMOEDEBESTRIJDING

**Monsieur André ANTOINE,**  
Vice-président et Ministre du  
Budget, des Finances, de  
l'Emploi, de la Formation et  
des Sports,  
Rue d'Harscamp, 22

**5000 NAMUR**

Bruxelles, le 04 mars 2010

Nos Réf. : PhC/JMJ/JV/ML/2010/CPAS Wal

**Objet : Subventionnement du Service Insertion professionnelle de  
la Fédération des CPAS de Wallonie**

Monsieur le Vice-président et Ministre de l'Emploi,  
Cher collègue,

Mon attention est attirée par la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie au sujet de la suppression du subventionnement dont bénéficiait le Service Insertion de la Fédération des CPAS

Dans le courrier dont vous trouverez copie ci-joint, le Président et les vice-présidents de la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie expriment leur stupéfaction suite à cette décision. La Fédération des CPAS rappelle l'utilité de ce service et souligne que la suppression de son subventionnement conduira inévitablement à l'arrêt immédiat de sa participation aux différentes réunions et compromettra la poursuite des autres activités qui y sont menées.

Dans le cadre de mes compétences fédérales, nous sommes – mes collaborateurs et moi-même - en contact permanent avec la fédération des CPAS des trois régions pour toutes les problématiques liées à l'intégration sociale. A cet égard, je voudrais souligner le rôle important que jouent ces structures dans le cadre de la concertation avec le SPP Intégration sociale ainsi que l'apport indéniable dont ils font preuve dans la discussion, les propositions et la recherche de solutions.

C'est à ce titre, Monsieur le Vice-président, cher collègue, que je vous sollicite en votre qualité de Ministre de l'emploi pour trouver une solution à ce problème, eu égard à l'utilité et au rôle important de ce service dans l'accompagnement et la mise à l'emploi d'un public particulièrement fragilisé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, cher collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
  
**Philippe Courard**